

## Wauquiez contre la laïcité

*La nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes finance tous les lycées privés mais diminue la marge de manœuvre de tous les lycées publics.*

### Plus d'argent pour les lycées privés

En fin d'année 2016, avec l'argent public de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez est allé en pèlerinage au Vatican puis a installé une crèche géante au conseil régional.

Auparavant, en juin 2016, le conseil régional décidait d'étendre l'aide au financement des lycées privées auvergnats comme c'était déjà le cas pour l'ancienne région Rhône-Alpes. Cette aide était de 13 millions d'euros pour l'ensemble des lycées privées de la région Auvergne-Rhône-Alpes (lien article :

<http://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/225/2-la-region-epaulera-les-lycees-privés-sous-contrat-en-auvergne.htm>)

### Moins pour les lycées publics

Pour le budget 2017 des lycées publics, la nouvelle région distingue dans sa dotation un montant dédié à l'investissement et un montant pour le fonctionnement, ce qui est une nouveauté par rapport aux années précédentes. Cette manière de diviser le budget en deux est nouvelle. En apparence, la dotation globale est la même qu'avec l'ancienne répartition des moyens si on additionne ces deux montants. Il n'y a pas donc d'efforts de la région pour les lycées publics.

Mais en réalité c'est encore pire ; le fléchage de ce fond d'investissement entraîne une diminution des moyens affectés aux lycées. En effet le montant du fond d'investissement est souvent supérieur aux dépenses moyennes habituelles d'investissement des lycées. Donc le montant restant pour le fonctionnement est en baisse. Et le montant du fond d'investissement, quant à lui, ne sera sans doute pas utilisé et donc perdu.

Le budget 2017 des lycées publics a donc été fait en réduisant les dépenses de viabilisation ou pédagogiques pour répondre à cette nouvelle contrainte budgétaire.

**Sud éducation 03/63 dénonce vivement ces choix qui portent atteinte à la laïcité .**

**Nous porterons nos critiques dans toutes les instances où nous siégeons, à commencer dans les conseils d'administrations des lycées face aux représentants de la région.**

**L'argent public doit financer l'Ecole publique !**

*Pour celles et ceux qui veulent aller plus loin, SUD éducation 63/03 propose une brochure sur la laïcité que vous pouvez nous commander.*